



**FÉDÉRATION  
DES ACTEURS  
DE LA SOLIDARITÉ**

**CENTRE-VAL DE LOIRE**



**RAPPORT**

**D'ACTIVITÉ**

**2025**



# SOMMAIRE

<b>Hommage à Mario Pardo</b>	<b>4</b>
<b>Rapport Moral</b>	<b>5</b>
<b>Vie Associative</b>	<b>8</b>
• Nos adhérents	8
• Témoignages de nos nouveaux adhérents	9
• Membres du conseil d'Administration	10
• Membres du Bureau	11
• Commissions régionales	11
• Représentations	11
<b>Equipe de la FAS Centre-Val de Loire</b>	<b>12</b>
<b>40 ans de la FAS Centre-Val de Loire</b>	<b>15</b>
<b>Rapport d'activité</b>	<b>16</b>
• Accueil inconditionnel et de qualité	16
• Accompagnement des personnes migrantes face au durcissement des conditions d'accueil	19
• Agir pour l'emploi de toutes et tous	20
• SEVE qui peut..., et l'IAE le prouve	21
• Transition écologique juste	24
• Accès aux soins des personnes en situation de précarité : accompagnement de l'ARS dans le cadre du PRAPS	26
• De la parole à l'action : une participation qui se transforme	27
• Rapprochement de la culture et des personnes en situation de précarité, avec le programme <i>Respirations</i>	35
• La santé financière des associations : une situation qui s'aggrave en région	37
• Pacte des solidarités : un dialogue constructif avec l'Etat en région ; un espace d'alerte également	37
• Formations de la FAS : Des formations territorialisées qui facilitent le travail en réseau	37
<b>Perspectives 2026</b>	<b>39</b>

# HOMMAGE À

# MARIO PARDO

Mario Pardo nous a quittés début 2026.

Mario était une très belle personne.

Nous nous souviendrons de sa gentillesse, de sa répartie, de son sourire. Il portait un engagement sans faille.

Mario nous a accompagnés au sein du CA et du Bureau de la FAS, il a été fidèle pendant plusieurs années au CRPA, il a représenté le CRPA et la FAS dans beaucoup d'instances, même auprès de la Préfète de région. Toujours fidèle au rendez-vous !

Nous garderons le souvenir de sa dernière intervention lors d'une réunion avec la Préfète de région, cette dernière venait d'annoncer qu'elle devait partir, mais Mario tenait à prendre la parole, il l'a prise..., et elle l'a écouté, et lui a répondu.

Il nous manquera !



# RAPPORT

## MORAL

### Une année forte, encore, de plaidoyers

2025 a encore vu une détérioration de l'accompagnement des personnes que nos associations adhérentes accompagnent, comme celle de leur propre situation, extrêmement dégradée, soumises à des injonctions souvent paradoxales et subissant des coupes importantes dans leurs budgets comme de nouvelles charges non compensées (Ségur, Taxe d'apprentissage...).

Ce contexte global tranche pourtant avec le dynamisme, l'engagement sans faille, de tous les acteurs qui font vivre l'accompagnement **au quotidien des personnes les plus fragilisées** de notre société, comme de la volonté inébranlable de ces dernières de trouver des solutions pour s'insérer, travailler, élever leurs enfants dans de bonnes conditions. Mais à quel prix !

Alors nous avons, une fois de plus, alerté.

Nous avons alerté, **tout début 2025**, sur la situation de l'accompagnement des personnes en situation de précarité, tant sur le plan de l'hébergement, du logement, que sur le front de l'emploi, mais également sur celui du vivre ensemble et du respect de la dignité de toutes et tous.

C'était le **15 janvier 2025**. Nous avons, avec nos partenaires associatifs avec qui nous avons produit un **plaidoyer inter associatif régional au printemps 2024** suite à la loi Immigration, invité **la Préfète de région à visiter un centre d'hébergement d'urgence et une structure d'insertion par l'activité économique**. A cette occasion, nous avons martelé à quel point les associations sont en tension, prises en étau entre des besoins grandissants, des personnes de plus en plus fragilisées par une politique de restriction des régularisations des préfectures, une transformation de places dans le dispositif national d'accueil, des conditions d'accès aux droits ubuesques, une saturation de l'hébergement d'urgence, un coup d'arrêt porté au développement des structures de l'insertion par l'activité économique, en survie pour certaines d'entre elles. Et que dire de l'accès aux soins de ces personnes, doublement touchées par la précarité et par une santé souvent défaillante !

Nous avons alerté, une fois de plus, **fin août 2025**, sur le nombre croissant d'enfants dormant à la rue :



### 69 enfants à la rue recensés en 2025 en Centre-Val de Loire

C'est le chiffre qui ressort du baromètre annuel FAS - Unicef. Et, signe d'une opinion publique qui ne s'y résout pas, la couverture médias a été assez importante dans nos territoires, permettant de donner à voir que, derrière les chiffres, il y a des vies.

Nous avons alerté sur la santé financière des associations de façon générale, avec le Mouvement associatif, **le 17 juin**, comme dans le cadre de la mobilisation nationale initiée **le 11 octobre** en région.

Nous avons continué à alerter la Commissaire à la pauvreté, les directions des DREETS et DDETS, l'Agence régionale de santé, des conseils départementaux...

Nous avons alerté sur la situation des personnes et des associations lors de **l'anniversaire des 40 ans de la FAS Centre-Val de Loire** ; le Président de la FAS nationale l'a fait avec nous également à cette occasion.

**Nous avons alerté et continuerons à le faire**, tant que des personnes auront besoin de politiques de solidarité dignes et à la hauteur des besoins et des enjeux.

Nous le faisons aujourd'hui avec gravité, conscients que les vents contraires que j'évoquais déjà l'an passé, soufflent encore sur les politiques de solidarité et sur le vivre ensemble. Des vents qui se traduisent par un durcissement des conditions d'accueil des personnes migrantes, de stigmatisation de ces dernières, par des diminutions des moyens financiers dédiés aux associations, par une absence de visibilité sur les politiques publiques dans ce champ.

**Un futur souhaitable est possible.** La dystopie inquiétante peut être éloignée si nous faisons front commun, ensemble ; si nous partageons et respectons nos lignes rouges, celles décidées par nos conseils d'administration ; si nous nous appuyons, non pas sur un récit national qui se répand lentement, mais **sur un réel, fait d'engagements divers, sur lesquels repose la force des associations de solidarité de notre région.**

## Une année 2025, forte aussi de rencontres et d'actions portées par la FAS Centre-Val de Loire

Je peux d'ores et déjà mentionner des **actions qui s'inscrivent dans une certaine continuité** : logiques de participation ; actions partenariales sur le plan de l'alimentation, avec Alerte, avec le Mouvement associatif, avec les têtes de réseau de l'IAE, avec Villes au Carré... ; dialogue constructif avec les autorités publiques, avec la Commissaire à la Pauvreté, dans le cadre de l'animation du Pacte des solidarités ; avec les DDETS dans le cadre du Programme SEVE Emploi ; avec l'ARS dans l'accompagnement du PRAPS ; mobilisations avec le Pacte du pouvoir de vivre...

Je peux citer également des **évolutions qui s'incarnent dans des actions transversales**, s'alignant en cela sur les enjeux d'articulation entre les politiques comme entre les actions menées par la FAS : alimentation et santé ; participation au-delà du seul champ social...

**Je veux souligner enfin des actions de la FAS qui s'adaptent à ces enjeux et qui portent sur sa gouvernance, son fonctionnement, son modèle économique** : la poursuite de la tournée des adhérents ; la mise en place des administrateurs ressources ; l'animation de ces administrateurs ; la réflexion sur les ressources financières de la FAS et son organisation, dans des logiques de mutualisation avec le réseau auquel elle appartient.

**Une année 2025 forte, enfin, d'un événement fédérateur : la FAS porte une histoire de 40 ans avec ses adhérents !**

Elle a fêté cet anniversaire le **16 septembre 2025**, sur plusieurs lieux, au sein de ses associations adhérentes.

Une journée anniversaire qui a permis de démontrer que la solidarité est portée en région Centre-Val de Loire par un ensemble d'acteurs dont les actions, illustrées ce 16 septembre, convergent vers :

- **L'accueil inconditionnel et digne** des personnes rencontrant des situations de précarité ou de difficultés sociales ;
- **Des logements pérennes, adaptés**, alliant l'individuel et le collectif (pensions de famille...);
- **Des projets d'accompagnement fondés sur le bien-être des personnes** (socio esthétique...);
- **La recherche de solutions de proximité, pour l'accès à des soins adaptés** (équipes mobiles...), permettant aux personnes de retrouver notamment un logement, avec un étayage qui se construit avec tous les partenaires ;
- **Du réemploi comme support d'activité pour des personnes en parcours d'insertion**, activité vertueuse pour la planète comme pour l'économie du territoire, avec des personnes ayant été accompagnées dans une structure d'insertion d'une commune, puis recrutées par la municipalité ensuite ;
- **Les impacts du dérèglement climatique sur les personnes** en situation de précarité ;
- **De la formation** visant à la professionnalisation des encadrants techniques des structures de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE).

Un événement qui a conduit à valoriser les « visages » de la FAS, de celles et ceux qui font la FAS, parmi les adhérents, bénévoles, professionnels, personnes concernées. Un événement qui a permis de recueillir les vœux de chacun et chacune sur des cartes postales, postées dans des boîtes aux lettres confectionnées par les membres du CRPA, et rendues publiques dans une communication sur les réseaux sociaux.

**La force d'une fédération ; la force du faire et de vivre-ensemble.**

## Et l'année 2026

Elle nous conduit, déjà, à continuer à alerter : **dans le cadre des élections municipales**, la FAS et ses adhérents ont produit un plaidoyer au cours de la première édition de la « Rencontre annuelle des adhérents », en lien avec **l'Observatoire des inégalités**, notre partenaire, **le 13 février 2026**.

L'année 2026 verra aussi la construction d'un autre plaidoyer, celui relatif aux élections présidentielles de 2027, que nous préparerons dans les commissions de travail existantes de la FAS et dans de nouvelles (Santé ; Participation). Un plaidoyer qui s'inscrira bien sûr dans celui de la FAS nationale, travaillé, porté, lors de son congrès national en **janvier 2027**, auquel je vous invite d'ores et déjà à vous joindre.



**Marie-Paul Legras-Froment**  
Présidente de la FAS Centre-Val de Loire

# VIE ASSOCIATIVE

## Nos adhérents en 2025

**18 – Cher :** Le Relais – Association des Cités du Secours Catholique – Adoma - APLEAT ACEP

**28 – Eure et Loir :** Foyer d'Accueil Chartrain – Fondation des Apprentis d'Auteuil – Secours Catholique

**36 – Indre :** Solidarité Accueil – Coallia – Secours Catholique

**37 – Indre et Loire :** Entraide et Solidarités – Objectif 37 – Atouts et Perspectives – ID37 – Coallia – Adoma – Secours Catholique

**41 – Loir et Cher :** Kairos – ASLD – Emmaüs Foyer Lataste – France Terre d'Asile – Secours Catholique

**45 – Loiret :** Ateliers Ligetériens – La Halte – ADS 45 – APLEAT ACEP – Aidaphi – Addictions France – Coallia – Adoma – Secours Catholique



## Témoignages de nos nouveaux adhérents

Les associations ADS 45 et APLEAT ACEP ont rejoint la FAS en 2025. Nous leur souhaitons la bienvenue !

Les témoignages ci-dessous expliquent les raisons qui les ont poussés à rejoindre la FAS.

### Témoignage de Pascale NEVEU, directrice générale de l'APLEAT ACEP



“L'APLEAT ACEP est une association implantée sur 3 départements de la Région Centre Val de Loire, le Cher, le Loir-et-Cher et le Loiret.

De taille humaine, avec moins de 200 salariés, elle gère des établissements sociaux et médico-sociaux dédiés à l'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité ou confrontés à des difficultés spécifiques.

Son action se déploie en 4 pôles de compétences : Addictologie ; maladies chroniques ; jeunesse ; familles habitants sédentaires ou itinérants ; recherche/innovation/formation.

L'APLEAT ACEP, spécialisée dans ces champs d'intervention, agit de manière pluri et transdisciplinaire pour appréhender de façon globale la situation et les besoins des personnes accompagnées.

Son engagement au sein de nombreuses fédérations, dont la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), reflète ses principes d'action : intervenir auprès des personnes là où elles en sont dans leur parcours de vie, en s'adaptant à leur réalité et à leurs besoins.

En adhérant à la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), nous avons choisi de nous inscrire dans une dynamique collective et ainsi renforcer notre engagement dans la lutte contre les exclusions, au cœur de la mission de l'APLEAT ACEP.

La FAS, active à tous les niveaux (local, régional et national), se distingue par son approche globale de la précarité. Elle joue un rôle clé dans l'élaboration des politiques publiques, en s'appuyant sur l'expertise, les retours d'expérience et les ressources de ses membres.

Cette adhésion nous permet également de bénéficier d'un appui technique et juridique, d'accéder à des études, ainsi qu'à l'ensemble des outils et travaux produits par la Fédération.”

## Témoignage de Vivien KETTLER, directeur général de ADS 45



"ADS 45 est une association créée en 1989, et, à l'époque de sa création, son objet social premier était de venir en aide d'un public isolé, qui n'avaient pas d'aide des collectivités locales ni de l'Etat, tel que les personnes à la rue ou en situation de déshérence, mais également des personnes victimes d'addictions.

C'est donc dans ce but d'aide à ces personnes que ADS a vu le jour, et encore à ce jour, cette idéologie est encore présente dans les statuts même si l'organisation a évolué, de même que ses actions. C'était au départ une association de collectif d'habitants réunis pour réfléchir à des idées politiques, perçue à tort comme foyer d'opposition et d'opposants.

Cette association a perduré et, dès 1994, il a été mis en œuvre un premier chantier, ensuite chantier d'insertion. Cet ADN initial n'a que peu bougé malgré les différents développements dans la gouvernance.

Avant 2023, nous travaillions seulement avec des relais d'insertion locaux, cependant s'est posé un problème sur l'absence de mise en perspective des pratiques, notamment sur le volet social.

Depuis, il a émergé une volonté de rejoindre la FAS, car ce réseau s'emparait le mieux et avec une grande expertise de l'IAE, mais aussi des problématiques de santé, de logement, de formation. Mais ce qui nous a véritablement conduit à adhérer à la FAS, c'est son côté porté sur la réflexion, l'engagement, l'humain, la considération des salariés. Cette approche était en adéquation avec nos valeurs au sein d'ADS 45. Cela paraissait évident d'adhérer à la FAS pour toutes ces raisons.

Cette caractéristique a fait écho chez nous : embrasser toutes les problématiques rencontrées par les personnes aidées par ADS, mais également d'autres volets comme la santé qui touche indirectement les publics que nous accompagnons, d'appréhender un volet plus global, avec des orientations et des enjeux de plaidoyers.

De même, c'est important dès lors que l'on va chercher quelque chose dans un réseau, de pouvoir alimenter les réseaux des réalités de terrain, ce qui est apprécié ici, par la fréquence des commissions, notamment la commission Emploi ou encore l'AG qui nous importe beaucoup."

## Membre du conseil d'administration

### Collège administrateur



**Marie-Paul Legras-Froment**  
Entraide et Solidarités



**Isabelle Platon**  
Le Relais



**Monique Carriat**  
Entraide et Solidarités



**Pascal Le Strat**  
ASLD



**Denis Vernadat**  
Foyer d'Accueil Chartrain

### Collège salariés



**José Pires-Diez**  
Aidaphi



**Marie-Tiffany Delgado**  
Ateliers Ligetériens



**Christelle Dehghani**  
Entraide et Solidarités



**Marie Réty**  
Solidarité Accueil



**Thierry Martinez**  
Foyer d'Accueil Chartrain



**David Souchet**  
Le Relais

### Collège personnes accompagnées



**Yves-Cyrille Tonkeu**

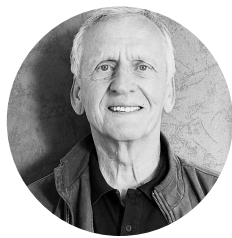


**Florence Bésonhé**

### Administrateurs invités



**François Ferrisse**  
Entraides et Solidarités



**Didier Patureau de Mirand**  
Solidarité Accueil



**Jérôme Charlot**  
ASLD



**Laurent Giangreco**  
Addictions France

## Membres du bureau

**Présidente** : Marie-Paul Legras Froment

**Vices-Présidents** : David Souchet / Yves-Cyrille Tonkeu

**Trésorier** : Thierry Martinez

**Secrétaire** : Florence Bésonhé

**Secrétaire adjoint** : Pascal Le Strat

**Membre** : Denis Vernadat

## Représentations

### Dans les instances territoriales

- **DALO** (Droit Opposable Au Logement)
- **PDALHPD** (Plan Départemental pour l'Accès au Logement et à l'Hébergement des Plus Démunis)
- **CDIAE** (Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique)
- Groupes personnes en difficultés spécifiques de l'**ARS** (Agence Régionale de Santé)
- **PRAPS** (Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins)
- **CRHH** et commission spécialisée politiques sociales du **CRHH** (Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement)

### Dans les collectifs régionaux

- **Pacte des solidarités**
- **Collectif régional Alerte**
- **Pacte pour le pouvoir de vivre...**

### Dans les groupes d'appui nationaux de la FAS

- **Habitat**
- **SIAO / 115**
- **Emploi**
- **Santé**
- **Réfugiés**
- **Participation**

## Commissions regionales

Les commissions régionales de la **FAS CVL en 2025** sont les suivantes:

- **Hébergement/ Logement**
- **SIAO**
- **Personnes migrantes**
- **Emploi**

## Administrateurs ressources de la FAS

- **Hébergement / Logement** : Marie-Paul Legras-Froment ; David Souchet
- **Emploi / IAE**: Christelle Dehghani ; Marie - Tiffany Delgado ; Marie Réty
- **Transition écologique et justice sociale** : Marie Tiffany Delgado ; Pascal Le Strat
- **Participation**: Yves-Cyrille Tonkeu ; Marie-Paul Legras-Froment
- **Santé**: Florence Bésonhé ; Elise Rilly (pour l'ASLD)
- **Personnes Migrantes** : Denis Vernadat ; Yves-Cyrille Tonkeu
- **Accès aux droits** : Isabelle Platon
- **Formation** : Pascal Le Strat ; Thierry Martinez
- **Comptes FAS** : Thierry Martinez
- **Travaux locaux FAS** : David Souchet

# L'EQUIPE DE LA

# FAS CVL

## Notre équipe salariée



**Séverine DEMOUSTIER**  
Directrice régionale



**Gabrielle WASSMER**  
Coordinatrice Formation -  
Emploi



**Véronique VINCENT-VICTOR**  
Chargée de mission  
administrative



**Apolline BOUGRAT,**  
Cheffe de projets  
Participation / Migrants



**Déborah NOLLET**  
Chargée de mission  
SEVE Emploi



**Maria KASSIS,**  
Chargée de mission  
Santé - Participation

## Nos actions RH

L'équipe a, au cours de l'année 2025, suivi deux formations collectives :

- Le PSC 1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ;
- L'intelligence collective.

Le séminaire annuel de l'équipe s'est tenu comme chaque année en juillet, chez un adhérent (Objectif 37), et le séminaire annuel Equipe / Administrateurs a eu lieu tout début 2026 chez un adhérent également (Apleat Acep 45). L'occasion de rencontrer nos adhérents et de visiter leurs structures).

## Témoignage des nouvelles salariées



**Maria KASSIS,**  
Chargée de mission  
Santé - Participation



J'ai intégré la FAS parce que je voulais m'engager dans une structure qui agit concrètement auprès des personnes en situation de précarité, en lien avec les associations, les professionnels et les institutions.

Ce qui m'a particulièrement attirée, c'est **la place donnée à la parole et à la participation des personnes concernées**. Mon propre parcours m'a aussi rendue sensible aux questions d'**accès aux droits**, d'orientation dans les démarches et de compréhension des systèmes administratifs. Je sais à quel point il peut être difficile de trouver sa place, de comprendre les dispositifs existants et d'être pleinement entendu dans son parcours.

La FAS me permet donc de travailler sur des enjeux qui ont du sens pour moi : l'accès aux droits, l'accès aux soins, la lutte contre les inégalités, mais aussi **le lien entre les réalités de terrain et les politiques publiques**.

Intégrer la FAS, c'était une manière de relier mon parcours personnel, mes **valeurs** et mon envie d'agir concrètement dans des projets collectifs.



**Déborah NOLLET**  
Chargée de mission  
SEVE Emploi



J'ai intégré la FAS en septembre dernier et je m'apprête à y fêter ma **première année** !

Après une expérience au sein d'un collectif départemental IAE en Indre-et-Loire, Touraine Insertion, j'ai souhaité poursuivre mon engagement dans le secteur de l'IAE, qui s'est imposé comme un véritable **coup de coeur professionnel**. J'y ai découvert, et surtout été profondément marquée par l'engagement quotidien des professionnels auprès des personnes en situation de vulnérabilité.

C'est dans cette dynamique que je porte aujourd'hui un projet qui me ressemble et qui fait pleinement écho à **mes valeurs**.

Je suis très reconnaissante de pouvoir continuer à m'investir au sein du secteur de la solidarité, un secteur parfois fragilisé, mais absolument essentiel, qui incarne concrètement **la coopération**, l'**entraide** et la capacité collective à **avancer ensemble**.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à interroger mes collègues sur mon intégration... elles auront sans doute quelques **anecdotes** à partager !

Merci pour votre confiance, qui rend cette expérience d'autant plus enrichissante.



## Témoignage de Véronique Vincent-Victor, salariée à la FAS, oeuvrant pour la solidarité depuis 26 ans

J'ai découvert l'univers de la lutte contre les exclusions un peu par hasard, en postulant à une offre d'emploi de secrétaire aux **Jardins de Cocagne** de Blois en **2000**. Immédiatement, leur conviction, portée par le slogan « **cultivons la solidarité** » m'a permis d'apporter du sens à mon engagement professionnel.

Ayant ensuite rejoint la **Fédération des acteurs de la solidarité Centre – Val de Loire**, j'ai pu évoluer dans un secteur en perpétuelle transformation. Ainsi, la FAS a contribué à la **professionnalisation du secteur** à travers la formation en passant de l'offre unique à destination des Encadrants Techniques d'Activités d'Insertion par l'Economique à une offre diversifiée (Droits et accueil des étrangers, initier la participation, Analyse des pratiques,...) tout en répondant à des exigences de qualité élevées comme la certification **Qualiopi**. Ces évolutions ont demandé rigueur et adaptation, mais elles ont aussi renforcé la solidité de nos actions.

Dans le même temps, les équilibres ont évolué. Le secteur s'est féminisé, avec une présence plus importante des femmes dans les fonctions de direction et de gouvernance : si le **Conseil d'Administration** de la FAS CVL est aujourd'hui **constitué à peu près de 50 % de femmes**, il y en avait **une seule en 2000**.

Un autre changement majeur réside dans la place accordée aux personnes concernées. Leur participation, encouragée depuis de nombreuses années, est désormais une réalité concrète, allant jusqu'à leur représentation dans des instances extérieures. Cette reconnaissance constitue une avancée essentielle.

Dans mes fonctions d'assistante administrative, j'accompagne ces transformations au quotidien, à travers des missions multiples qui contribuent, chacune à leur manière, à la mise en œuvre de notre projet collectif.

Ce parcours m'a appris que les évolutions durables reposent sur la persévérance, l'engagement et la fidélité à des valeurs simples : **le respect et la solidarité**. Même lorsque les avancées semblent lentes, elles construisent, pas à pas, des changements réels.



# 40 ANS

# DE LA FAS

**Retour sur les 40 ans de la FAS Centre-Val de Loire : Pari réussi que cette mobilisation de l'ensemble de l'écosystème de la FAS ce 16 septembre !**

Cette journée anniversaire a montré, grâce à la mobilisation de nos adhérents et partenaires, la force de la solidarité en région CVL : accueil digne, logements durables, accompagnements centrés sur le bien-être, accès aux soins de proximité, réemploi comme levier d'insertion et d'écologie, et formation des encadrants.

Une journée anniversaire sous le signe également :

- Du **partenariat** sur des projets portés ensemble : accès à une alimentation saine, durable et accessible, sécurité sociale de l'alimentation, avec le collectif Alerte (Uriopss Centre, Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire, le Secours catholique 45) ; impacts du dérèglement climatique sur les personnes en situation de précarité avec Villes au Carré ; rapprochement de la culture et des personnes en hébergement, avec Les Petits Débrouillards et Culture du cœur, dans le cadre du programme *Respirations* ; bons d'équipement (RAR, Réseau des acteurs du réemploi) ; formation ETAIE pour les encadrants techniques (Ressource AAA)
- De la **mobilisation des institutionnels** intervenant : Mme de Bort, DG ARS, M. Bonneau, Président du Conseil régional, Mme Carré, Directrice DREETS, Mme Grimaldi, Commissaire à la Pauvreté, M. Robin, Maire de Mer, M. Antoine, Maire de Tavers
- De la **participation des personnes concernées**, membres du CRPA, venues en nombre, et impliquées très fortement dans la préparation de cet évènement.

Un grand merci aux participants, aux adhérents qui nous ont accueillis (Emmaüs Solidarité ; Les Ateliers LigéteRiens) ; à Pascal Brice, le Président de la FAS nationale, pour nous avoir accompagnés toute la journée ; à Soli Bio 28, pour son excellent buffet.

Merci enfin à Pascal le Strat, administrateur FAS, pour sa "FAS", sa Forêt des Arbres Solidaires, et au magasin Truffaut pour le don d'un arbre, à Florence Moritz, Mario Pardo et Bruno Podevin, personnes concernées, pour la préparation de l'escalier des 40 ans et les boîtes aux lettres, comme au plateau de Radio campus qui nous a accompagnés en cette journée (émission à retrouver en podcast).



## Accueil inconditionnel et de qualité : Hébergement / Logement des personnes en situation de précarité ou de difficulté sociale

Suite au plaidoyer interassociatif régional, produit en 2024 à la suite de la loi Immigration à l'initiative de la FAS et avec ses partenaires associatifs et fédératifs en région, une visite de la **Préfète de région et du Loiret** a eu lieu le **15 janvier 2025**, au **CHU de l'Aidaphi à Orléans**, et à la **Ressource AAA à Saint-Jean-de-Braye**, structure d'insertion par l'activité économique, avec un déjeuner en commun dans l'Entreprise d'insertion **Saveurs et Talents**. La **DREETS**, la **Commissaire à la Pauvreté** et la **DDETS du Loiret** étaient également présentes.

Ces visites ont permis à la Préfète de prendre connaissance des réalités rencontrées par ces associations et des problématiques des personnes qu'elles accompagnent, comme des effets vertueux de ces accompagnements. Des échanges avec les présidences, les directions, les professionnels, les personnes concernées, ont émaillé ces visites, tout comme des échanges entre la Préfète, la FAS et les autres signataires du plaidoyer.

Suite à cette rencontre, un nouvel entretien a eu lieu, à la Préfecture cette fois-ci, le **26 novembre**, afin de faire le point sur l'évolution des politiques, celles des associations et des personnes accompagnées par ces dernières. Etaient présents également des représentants du **CRPA**. Ont été de nouveau évoqués les sujets liés à l'hébergement, au logement, à l'emploi, à la santé, à l'accès aux droits et au séjour... en y apportant des illustrations, situations, et chiffres, qui ont pu servir d'appui au plaidoyer, recueillis auprès des adhérents qui se sont mobilisés en amont pour alimenter la FAS. L'objectif de cet échange était **d'interpeller la représentante de l'Etat en région sur ses capacités d'action, les moyens financiers, les relais qu'elle pouvait constituer, les organisations nouvelles à imaginer dans la gestion des appels à projets, dans les relations avec les associations, dans les relations (qui se tendent) avec les collectivités...**

Ce temps a notamment permis des échanges sur les représentations véhiculées autour de la situation des personnes vivant des situations de précarité et de mettre en lumière des disparités territoriales dans les politiques de solidarité.

**La parution du 7<sup>ème</sup> Baromètre FAS - Unicef sur les enfants à la rue, le 28 août 2025 a, une nouvelle fois, illustré l'aggravation de la situation des enfants en région Centre-Val de Loire, qui étaient 69 à dormir à la rue à la veille de la rentrée scolaire.**

Différents reportages, des interviews radio et télévisées ont été réalisées, ainsi qu'une couverture presse importante, tant au niveau national que local. Malgré la difficulté à recueillir des chiffres départementaux, des illustrations concrètes ont pu être partagées. La mobilisation des administrateurs de la FAS et des adhérents a montré l'intérêt de rendre visibles des situations de plus en plus nombreuses en région. Le sujet des enfants à la rue donne à voir également la situation de leurs familles et de toutes les personnes sans hébergement sur les territoires, en squat, en territoire relégué, hébergées par des collectifs et/ ou des municipalités, afin d'aller au-delà des chiffres officiels du nombre de Demandes Non Pourvues (DNP), chiffres souvent très en deçà de la réalité.

**Ce baromètre constitue un moyen d'objectiver les situations et d'en rendre compte aux autorités** ; c'est ce qui a été fait notamment auprès de la Préfète de région et de la DREETS, en continuant à demander notamment la fin de la gestion au « thermomètre » des politiques de mise à l'abri.

## La commission Hébergement / Logement / DNA, dont le rythme s'est régularisé, avec une rencontre par trimestre avec les Directions d'associations concernées

Cette commission a permis d'aborder en 2025 lors de **4 réunions** : la transformation des places HUDA en CADA, le passage de la convention collective CHRS à la convention 1966, le Ségur, le marché public des nuitées hôtelières, la réforme de la tarification des CHRS, le baromètre des enfants à la rue... Ont également été partagées les incertitudes liées à l'absence de budget, les injonctions contradictoires émanant des pouvoirs publics qui fragilisent les associations en matière financière, de gestion des ressources humaines, mais aussi de perte de sens pour l'engagement bénévole qui peut en résulter ; et bien sûr, les répercussions sur les personnes qu'elles accompagnent.

Ces temps permettent aussi de préparer avec les adhérents des rendez-vous réguliers, afin d'y porter au mieux leurs préoccupations et revendications : **les rencontres bi annuelles entre les Fédérations** (FAS et Uriopss) et la **DREETS**, les **CRHH**... Le travail du **CESER** sur l'hébergement d'urgence a en outre été évoqué dans cet espace comme dans d'autres, avec une audition de la FAS par le CESER. Pascal Le Strat, administrateur de la FAS au titre de l'ASLD (41), siégeant au CESER pour la FAS, s'est fait le relais des travaux de celui-ci afin d'intégrer le regard des adhérents de la FAS au sein du rapport qui devrait paraître fin 2026.

## La Commission SIAO : un rendez-vous régulier pour partager les réalités et tenter de converger vers des pratiques ou des positionnements communs

Cette commission, co-animée avec l'**Uriopss**, se réunit **3 à 4 fois par an**. A été évoqué en 2025 le cahier des charges de l'Etat s'agissant des SIAO, et notamment la clarification à apporter sur certains de ses attendus (par exemple sur la mission d'observation sociale des SIAO), l'accès aux accès du SI SIAO et le risque de partage d'informations de façon trop large, comme les demandes parfois injustifiées sur la transmission de données personnelles auprès des SIAO. A également été commencé un travail sur **une charte éthique des SIAO** qui pourrait faire l'objet d'une réflexion par cette commission et par les gestionnaires de SIAO, à l'image du travail mené en Normandie par la FAS avec les SIAO de cette région, et en lien avec le groupe de travail Ethique co animé au national par la Présidente de la FAS Centre-Val de Loire.

## Fluidité et accès au logement

Un positionnement commun des fédérations sur le Logement a été porté en CRHH du 5 novembre, maintes fois réitéré collectivement, visant à rappeler l'urgence de résoudre la crise du logement, qui sévit aussi en région Centre-Val de Loire, avec un travail approfondi pour trouver des solutions notamment pour la création de pensions de famille, pour prévenir les expulsions locatives, au risque d'ajouter aux difficultés de plus en plus délétères éprouvées par les plus précaires et de renforcer la problématique de l'hébergement d'urgence.

## Accompagnement des personnes migrantes face au durcissement des conditions d'accueil

### Une réunion spéciale avec les adhérents s'est tenue le 14 janvier sur le DNA

Cette réunion portait sur la suppression de places dans le Dispositif National d'Accueil (DNA) la transformation de places HUDA en CADA, et la perspective d'un nouveau cahier des charges pour les CADA. L'objectif était de penser collectivement des éventuelles mises en concurrence à venir, de partager les réalités des différents départements et associations, le nombre de places qui devaient être supprimées, d'échanger sur les contraintes (gestion des places, fluidité, conditions d'accueil, cohabitation, taille des logements, injonctions contradictoires...). La Croix Rouge a été invitée à ce temps. La chargée de mission Réfugiés de la FAS nationale était présente.

### Un plaidoyer fort auprès des autorités publiques

Il s'agissait de rendre visibles les difficultés rencontrées dans les parcours des personnes migrantes, les tendances constatées dans l'accès à leurs droits (dont l'accès aux soins), les difficultés à mobiliser la liste des métiers en tension... **Après de la Préfète de région le 15 janvier comme le 26 novembre, la FAS a réitéré sa demande de politiques harmonisées et compréhensibles dans l'accueil des personnes, sur des critères respectant l'inconditionnalité de l'accueil.** Elle a porté son étonnement face au passage d'HUDA en CADA avec des tarifs différenciés, de demandes d'informations parfois faites sur les personnes concernées qui lui paraissent injustifiées, de pressions portées sur les équipes avec des demandes d'accueil émanant de l'OFII du jour au lendemain, de parcours bloqués faute de régularisation et de solutions en aval.

S'agissant de l'accès à leurs droits, les personnes sont confrontées à des difficultés dans le renouvellement de leurs titres de séjour (demandes de justificatifs de plus en plus contraignantes, impossibles à fournir), à des obstacles face à l'absence d'interlocuteur, et donc de réponses sur les dossiers, avec des délais très longs, comme des refus de soins par certains cabinets médicaux...

### La commission personnes migrantes : un état des lieux des évolutions sur les politiques d'accueil et un partage entre professionnels de l'accompagnement

Cette commission annuelle a eu lieu **le 18 mars**, avec une forte participation. Ont été travaillés le **Pacte Asile européen**, la suppression des places dans le DNA, l'accès aux droits et aux soins, à partir de situations concrètes amenées par les participants, mais aussi le recours contre les dysfonctionnements de l'ANEF et le plaidoyer de la FAS. Des dispositifs locaux mobilisés par les participants ont été partagés.

### L'Insertion par l'Activité Economique

Nous poursuivons notre travail en région **Centre-Val de Loire** aux côtés des têtes de réseaux de l'IAE autour de la feuille de route régionale qui nous donne un cap commun. Les principaux axes sont **l'appui aux SIAE avec la réflexion autour des modèles d'avenir et l'adaptation aux défis qui se présentent, le travail en réseau dans les territoires, l'accès à la formation pour les professionnels et les salariés en transition professionnelle, et l'accès aux marchés clausés.**

Les rencontres régulières avec les têtes de réseaux de l'IAE en Centre-Val de Loire permettent d'approfondir les différents axes, chacun avec son prisme et ses domaines de prédilection, et d'alimenter les échanges avec nos interlocuteurs de la **DREETS**, des **DEETS**, et du **Conseil Régional**.

Notre présence dans le **Groupe d'Appui National Emploi** (GAN Emploi) de la FAS nous permet de nous associer aux différents enjeux, de mener des réflexions communes, et également de suivre le travail mené par le Collectif national IAE auprès de la **Direction Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle** (DGEFP), notamment au moment de l'écriture de la **Circulaire relative au Fond d'Inclusion dans l'Emploi (FIE)** en début d'année et du **projet de Loi de Finance** en fin d'année.

### La commission Emploi

La commission emploi s'est réunie à **3 reprises durant l'année 2025**. Ses axes de travail ont été la réflexion autour de la mise en œuvre concrète de la feuille de route, le lancement de l'écriture d'un plaidoyer emploi au niveau national, et des échanges de pratiques entre les adhérents. Cette commission permet d'ouvrir un **espace d'échange pour les adhérents**. Les structures font part de leurs projets en cours mais aussi de leurs préoccupations. Cet espace permet la circulation des informations, locales, régionales et nationales.

Ainsi, en 2025, nous avons abordé le sujet de la mise en place de la **Loi Plein Emploi** et sa déclinaison effective qui met du temps à s'installer, et s'accompagne d'un manque de lisibilité au niveau local. La question se pose de la place et de la reconnaissance de l'IAE dans ce nouvel écosystème.

Nous avons eu des échanges autour de la formation des salariés en transition professionnelle. Dans un contexte de baisse de financements, notamment du **PIC IAE**, comment former convenablement des salariés pour leur permettre de continuer vers un emploi durable ? Cette réflexion, nous la menons aux côtés des autres têtes de réseaux IAE.

Nous avons également abordé la question de l'accès de l'IAE souvent difficile aux **clauses sociales** et l'enjeu important des **marchés clausés** qui permettent aux SIAE de se positionner dans des marchés qui leur sont réservés, afin de diversifier leurs clients et leur activité.

Enfin, nous avons commencé à nous associer au travail débuté au niveau national de l'écriture d'un **plaidoyer emploi**. Ce travail se poursuit en 2026.



## SEVE qui peut... et l'IAE le prouve !

### Reconnaître et renforcer l'expertise des SIAE au service de l'emploi sur les territoires

Le dispositif **SEVE Emploi** permet aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) de **renforcer leurs partenariats avec les acteurs économiques locaux** et de **valoriser leur expertise en matière d'emploi**. De l'analyse des besoins à l'intégration de salariés en parcours, elles jouent un rôle clé dans la mise en relation entre les compétences des personnes accompagnées et les attentes du marché du travail.

Dans cette dynamique, le programme vise également à **mieux comprendre les réalités sociales et économiques des territoires**. Il permet d'affiner l'analyse des besoins locaux, de mobiliser des outils et des méthodes partagés, de consolider des partenariats durables et de développer des pratiques de coopération au service de l'emploi durable.

Au-delà de la mise en relation, SEVE Emploi contribue également à **faire évoluer les pratiques de recrutement et les représentations**. Le programme agit pour lutter contre les préjugés et les stéréotypes liés à l'embauche, en valorisant les compétences, le potentiel et la motivation des personnes accompagnées par les SIAE. En les plaçant dans des situations professionnelles concrètes, il permet de dépasser les idées reçues et d'ouvrir de nouvelles perspectives d'accès à l'emploi, plus inclusifs et davantage ancrées dans les réalités des parcours de vie.

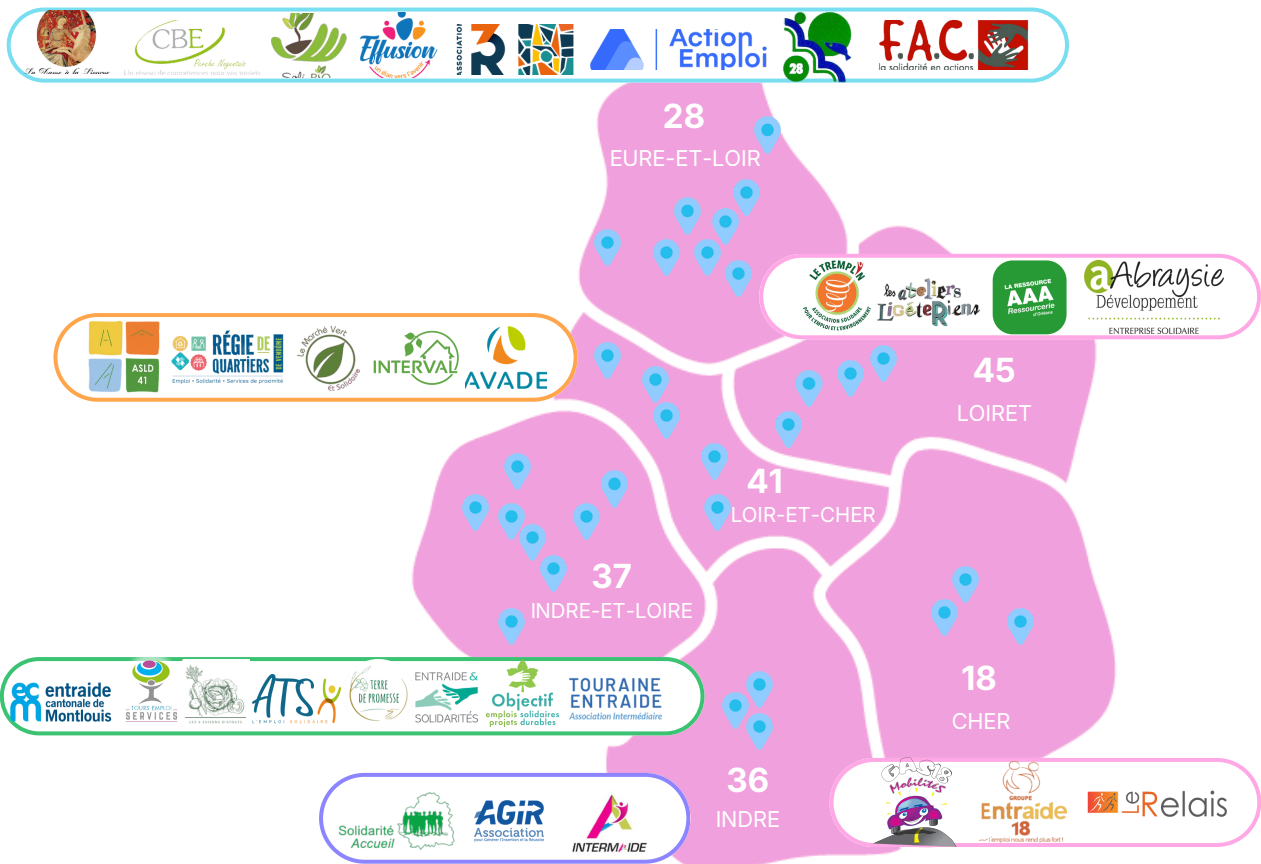
Le programme encourage une responsabilité partagée entre les personnes, les structures d'accompagnement et les employeurs, pour construire des réponses durables aux enjeux d'emploi et de développement des territoires.

## SEVE Emploi en Centre-Val de Loire : 10 ans d'engagement et 32 SIAE mobilisées

Dix ans après son lancement, le programme SEVE Emploi a mobilisé **32 SIAE** en Centre-Val de Loire. Sur les **162 SIAE agréées dans la région fin 2025**, cela représente **20 % des structures**, un chiffre significatif qui témoigne de **l'ancrage du programme sur le territoire**.

La majorité des participants sont des **Ateliers et Chantiers d'Insertion** (22), mais **8 Associations Intermédiaires** et **2 Entreprises d'Insertion** ont également intégré le dispositif, illustrant la diversité des acteurs mobilisés.

Au total, **328 salariés permanents** ont bénéficié de formations, couvrant des fonctions allant de la comptabilité à l'encadrement technique et à la direction.



## Promotion SEVE Emploi - 2025

Chiffres clés



Nombre de PMSMP\* : taux d'évolution + 86 %



Nombre de sorties en emploi durable : taux d'évolution + 23 %  
(CDD + 6 mois, CDI)



Nombre d'employeurs qui ont contacté la SIAE : taux d'évolution + 87 %

\*Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

## Cap sur 2026 : ils rejoignent l'aventure SEVE !



# 7 SIAE ENGAGEES EN 2026

## 67 Professionnel.les formé.es

### Alors convaincu.e ?

Le programme SEVE Emploi est un programme de formation-action, qui s'appuie sur des actions directement menées sur le territoire. Les formateur.rice.s SEVE, issu.e.s du secteur de l'IAE en Centre-Val de Loire, apportent une expertise locale, permettant de construire un programme sur mesure pour chaque structure souhaitant s'engager.



### Lancement du projet « Cap sur l'alimentation accessible à toutes et à tous »

#### Présentation du projet

Le projet « **Cap sur l'alimentation accessible à tous** » vise à améliorer l'**accès à une alimentation saine, choisie et durable** pour les personnes en situation de précarité, en s'appuyant sur une démarche participative forte. Il est financé par la **DREETS CVL** de **2025 à 2027**.



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DREETS)

Porté par la **FAS** et le **Mouvement associatif Centre-Val de Loire**, il répond aux constats partagés dans les instances participatives (CRPA, CDPA) : difficultés d'accès à une alimentation de qualité, méconnaissance des circuits alimentaires et sentiment de perte de pouvoir d'agir en la matière.

Le projet s'appuie sur :

- La co-construction avec les personnes concernées
- Le lien entre secteur social et monde agricole
- La valorisation des savoirs et pratiques alimentaires

Il vise à faire de l'alimentation un levier de dignité, de santé et d'émancipation.

#### Actions 2025

L'année 2025 a constitué la phase de lancement du projet, centrée sur la **mise en dynamique territoriale** et la **préparation des actions**.

Les principales actions ont porté sur :

- La mobilisation des partenaires régionaux et locaux
- Le recueil de la parole des personnes concernées à travers une plénière régionale
- La définition des premières actions à partir des besoins exprimés

Cette phase a permis de poser les bases d'un projet ancré dans les réalités de terrain, en impliquant dès le départ les personnes concernées dans la conception des actions.

#### Perspectives 2026

L'année 2026 correspondra à la phase opérationnelle du projet, avec le déploiement des premières actions sur l'ensemble du territoire.

Les priorités seront :

- La mise en place de cycles d'ateliers articulés autour de trois axes :
  - Comprendre (nutrition, circuits alimentaires, saisonnalité)
  - Agir (visites de fermes, glanage, techniques de conservation)
  - Partager (cuisine collective, échanges interculturels)
- Le développement de parcours "du champ à l'assiette" ;
- Le renforcement des partenariats avec les acteurs agricoles et alimentaires ;
- La production de supports de valorisation (recueil de recettes, témoignages).

## Accompagnement de SIAE adhérentes à la FAS sur leur support d'activité en lien avec la transition écologique

### Présentation

Le projet vise à déployer des actions en faveur de la **transition écologique juste** ancrées dans les territoires, en lien avec la commission emploi. Il s'appuie sur des financements issus du **Fonds d'Appui au Réseau (FAR)** de la FAS et consiste à accompagner des SIAE dans la mise en œuvre de projets concrets, principalement autour de l'alimentation durable pour 2025.

### Objectifs

Nous souhaitons mettre en lumière la culture de la transition écologique juste au sein des SIAE, favoriser le changement de pratiques et les transformations structurelles, capitaliser et diffuser les solutions au sein du réseau régional, et renforcer les dynamiques territoriales en mobilisant partenaires publics, associatifs et économiques

À plus long terme, nous encourageons à renforcer la culture de la transition écologique dans les orientations et les pratiques des SIAE et dans l'économie locale.

### Actions menées

Nous avons proposé d'accompagner une SIAE adhérente pour son potager en maraîchage bio afin de lui permettre de repenser son modèle économique et de renforcer son impact local.

L'accompagnement, assuré par un cabinet externe, comprend un diagnostic initial, des ateliers d'intelligence collective, la définition d'une stratégie et la priorisation des actions, la modélisation de solutions possibles et l'élaboration de feuilles de route. Les avancées sont partagées régulièrement au sein de la commission emploi et avec les partenaires locaux.

### Perspectives

D'autres projets seront accompagnés en 2026 : autour de la gestion de l'eau avec le développement d'activités autour de la perméabilisation des sols, toitures végétalisées et récupération d'eau, et autour de la restauration du bocage, avec la plantation de haies et la préservation de la biodiversité.

A travers ces projets, nous attirons l'attention sur le fait que les SIAE sont des acteurs clés de la transition écologique et sociale dans les territoires.

## Présentation du projet

En 2025, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Centre-Val de Loire a poursuivi l'accompagnement de l'**Agence Régionale de Santé** dans la mise en œuvre du **Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS) 2023-2028**.

Ce projet vise à faire vivre le PRAPS de manière concrète dans les territoires, en articulant **remontées de terrain, dynamiques partenariales et participation des personnes concernées**. Il s'appuie sur un travail d'animation régionale, de veille et de consolidation des constats afin de mieux identifier les freins d'accès à la prévention et aux soins pour les personnes en situation de précarité.

## Objectif

Accompagner la déclinaison régionale du PRAPS en Centre-Val de Loire, en **favorisant la coordination entre les acteurs, la remontée des besoins des territoires et l'intégration de la parole des personnes concernées** dans les réflexions et orientations régionales en santé.

### Actions menées

- Animation de groupes de travail réunissant des professionnels de terrain et des personnes concernées autour des **enjeux santé-précarité**.
- Travail sur plusieurs thématiques prioritaires : accès à l'information, médiation en santé, ruptures de parcours, santé mentale, mobilité solidaire et parcours de santé des personnes primo-arrivantes.
- Participation au **COPIL IRRIS**, avec la présence de deux personnes concernées issues du groupe de travail ARS – FAS – personnes concernées, accompagnées par la FAS dans leur préparation et leur mission de représentation.
- Veille, collecte d'informations et échanges avec les acteurs institutionnels et territoriaux.
- Analyse croisée des travaux des CDPA et CRPA réalisés de 2016 à aujourd'hui, afin de repérer les constats récurrents sur l'accès à la santé des personnes en situation de précarité et d'alimenter la réflexion régionale à partir de la parole des personnes concernées.

## Constats clés

Les travaux menés en 2025 ont mis en évidence **plusieurs freins récurrents dans l'accès aux soins** : ruptures de parcours, notamment pour les personnes primo-arrivantes, manque de lisibilité des dispositifs, complexité administrative, barrière de la langue, difficulté de compréhension des informations, fracture numérique, difficultés d'accès à la santé mentale et problèmes de mobilité.

Ils montrent également une forte charge portée par les équipes de terrain, souvent amenées à compenser les manques de coordination, l'absence d'outils lisibles et les disparités territoriales. Ces constats confirment la nécessité de renforcer l'articulation entre les acteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires.

## De la parole à l'action : une Participation qui se transforme

Le pôle Participation s'appuie sur une diversité de projets complémentaires, permettant de **déployer des actions** à différentes échelles et de **renforcer la Participation des personnes concernées** dans les politiques publiques.

En 2025, les projets participatifs se sont maintenus et renforcés, tout en s'enrichissant de nouvelles initiatives. Cette dynamique s'accompagne d'une **mobilisation croissante** des personnes concernées, nécessitant une vigilance accrue sur les moyens financiers pour en assurer la continuité et la qualité.

Participation

CRPA – Conseil Régional des Personnes Accueillies/Accompagnées



Le Conseil Régional  
des Personnes Accueillies / Accompagnées

CENTRE-VAL DE LOIRE



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Délégation interministérielle  
à l'hébergement et à l'accès  
au logement

### Présentation du projet

**Le Conseil Régional des Personnes Accueillies (CRPA)** est une instance de Participation permettant aux personnes concernées de contribuer à l'élaboration des politiques publiques de lutte contre la précarité. Il constitue un **espace régional de dialogue, de co-construction et de représentation**. Il est financé par la **DIHAL** depuis 2013.

### Objectif

Permettre la participation des personnes concernées à l'élaboration et à l'amélioration des politiques publiques de lutte contre la précarité.

Actions menées :

- Organisation de 4 plénières régionales
- Animation de comités de pilotage (COPIL)
- Formation et accompagnement des délégués (personnes siégeant au CRPA)
- Participation à des événements (CNPA, festivals, conférences...)

### Résultats clés

- **384** participants, dont une majorité de personnes concernées
- **+19 %** de participation par rapport à 2024
- Production de nombreuses analyses et propositions sur :
  - Socialisation et isolement
  - Santé et migration
  - Alimentation
  - Insertion sociale

Les travaux sont transmis aux institutions publiques et peuvent nourrir certaines politiques publiques.



## Apports du projet

- Valorisation de la parole des personnes concernées
- Développement du pouvoir d'agir et de l'autonomie
- Meilleure prise en compte des réalités de terrain par les institutions
- Renforcement du dialogue entre personnes, professionnels et décideurs

## Bilan 2025

L'année **2025** confirme la dynamique positive du **CRPA**, avec une participation en nette augmentation (**+19 %**) et une mobilisation renforcée des personnes concernées, des professionnels et des partenaires institutionnels.

Le comité de pilotage s'est montré stable et fortement investi, permettant l'organisation de quatre plénières de qualité et l'intégration réussie de nouveaux délégués. Le **CRPA** s'affirme désormais comme un espace reconnu de dialogue et de co-construction, dont les travaux contribuent à alimenter les politiques publiques.

Cette évolution marque un passage du recueil de la parole à une participation plus active et structurante. Toutefois, cette montée en puissance s'inscrit dans un contexte budgétaire contraint, avec des coûts en hausse qui fragilisent le maintien du niveau d'activité.

## Perspectives 2026

En **2026**, l'objectif est de consolider cette dynamique en maintenant l'organisation de quatre plénières et en poursuivant le développement du collectif de délégués.

Les priorités porteront sur le renforcement des liens avec les institutions, le développement de la représentation des personnes concernées dans les instances, ainsi que la diffusion des travaux du CRPA.

La complémentarité avec le projet **DIPLP** sera également poursuivie afin de renforcer la mobilisation et l'ancrage territorial. Dans un contexte financier contraint, l'enjeu principal reste la **sécurisation des moyens nécessaires pour garantir la pérennité et la qualité des actions.**



## Participation

Actions de participation soutenues par la DIPLP - Délégation Interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté



Direction générale  
de la cohésion sociale

### Présentation du projet

Le projet **DIPLP** vise à renforcer la Participation des personnes concernées en développant des actions de **formation, d'aller vers, de partenariat et de communication**. Il vient en appui des dynamiques **CRPA** et **CDPA** en élargissant les publics et en structurant les pratiques participatives. Il a été financé par la **Délégation Interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté en 2025**.

### Objectif

Renforcer et compléter les actions du CRPA en développant :

- la formation des délégués
- les actions d'aller vers
- les partenariats
- la communication

### Actions menées

Formation :

- 3 sessions de formation (prise de parole, posture, représentation) : 13 délégués formés
- Mise en pratique et outils concrets

Aller-vers :

- 13 ateliers dans des structures (CHRS, IAE, CADA, associations...)
- Sensibilisation à la participation auprès de nouveaux publics
- Sensibilisation à la participation dans les écoles du travail social

Partenariats :

- Rencontres avec institutions et acteurs régionaux
- Développement de collaborations

Communication :

- 1 guide de la Participation

## Résultats clés

- 18 interventions réalisées
- Environ 50 nouveaux participants hors secteur AHI
- Forte satisfaction des délégués formés

## Apports du projet

- Montée en compétences des délégués
- Élargissement du public touché
- Meilleure visibilité de la participation
- Renforcement des liens avec les partenaires

## Bilan 2025

Le projet **DIPLP** a permis de renforcer et de compléter les actions du **CRPA**, notamment à travers la formation des délégués, les actions d'aller vers et le développement de partenariats. Les formations ont contribué à une montée en compétences significative des délégués, renforçant leur capacité à animer, représenter et mobiliser. Les actions d'aller vers ont permis de toucher de nouveaux publics et de sensibiliser un large éventail de structures à la participation des personnes concernées.

Le projet a également favorisé une meilleure visibilité de la participation et le développement de liens avec de nouveaux partenaires. Toutefois, le démarrage tardif et la concentration des actions sur une partie de l'année ont généré une charge de travail importante et une fatigue notable des délégués.

## Perspectives 2026

En **2026**, l'enjeu de faire perdurer cette subvention et de consolider les actions engagées, en particulier la formation, la communication et les démarches d'aller vers une meilleure répartition des actions dans le temps sera recherchée afin de limiter la surcharge de travail, tout en renforçant les partenariats et la mobilisation de nouveaux publics.





Conseil Départemental  
des Personnes Accueillies/Accompagnées  
18-28-36-37-41-45



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités (DREETS)

### Présentation du projet

Les **Conseils Départementaux des Personnes Accueillies (CDPA)** sont des espaces locaux de Participation favorisant l'expression des personnes concernées au plus près des territoires. Ils permettent de faire remonter les besoins, d'animer des dynamiques collectives et de renforcer les pratiques participatives dans les structures. Ils sont financés par la **DREETS CVL** depuis 2016.

### Objectif

Développer la Participation des personnes concernées au niveau local et accompagner les structures dans la mise en place d'instances participatives.

### Actions menées

- Accompagnement de 2 structures (**Solidarité Accueil, ASLD**) aux pratiques participatives
- Une enquête sur l'état des lieux des instances de participation interne des **CHRS** en CVL
- Une plénière départementale sur la Culture dans le Cher
- Une capitalisation et analyse des travaux **CDPA** depuis 10 ans : focus sur le volet Santé
- Des échanges avec les autorités **DDETS.PP** et **DREETS**
- Des participations aux instances des concertation territoriales et l'accompagnement des personnes concernées lors de leurs représentations : **CRHH, Pacte des Solidarités, CLTS37-41, PDALHPD 41 et 45.**

### Résultats clés

- **155 participants mobilisés : 116 personnes concernées et 39 professionnels**

Focus sur l'enquête réalisée sur les instances de Participation interne des **CHRS** en région : L'enquête montre que des espaces de Participation existent dans la majorité des structures (CVS, réunions de résidents, ateliers...), mais qu'ils restent très hétérogènes dans leur organisation et leur impact. Si certaines instances permettent une réelle co-construction, d'autres demeurent principalement informatives.

La Participation dépend fortement de la qualité de la relation avec les professionnels (écoute, confiance, posture), mais se heurte à de nombreux freins : précarité des publics, contraintes logistiques, difficultés d'expression, tensions collectives, manque de temps des équipes...

L'enquête souligne également un besoin de structuration et de professionnalisation des démarches participatives, ainsi qu'un engagement institutionnel plus affirmé.

Ainsi, si la Participation constitue un levier essentiel d'émancipation et d'amélioration de l'accompagnement, sa mise en œuvre reste encore fragile et nécessite des moyens, des compétences et un cadre clair pour être pleinement effective.

Focus sur l'analyse des comptes-rendus des **CDPA entre 2016 et 2025, sur le volet Santé** :

L'accès aux soins apparaît comme l'un des enjeux les plus fréquemment évoqués dans les travaux des **CDPA** et des **CRPA**. Les personnes en situation de précarité rencontrent de nombreux obstacles pour accéder au système de santé et maintenir un suivi médical régulier dans la durée. Les travaux montrent également que la santé n'est pas un problème isolé, mais dépend fortement des déterminants sociaux des personnes : logement, mobilité, droits, conditions de vie, accompagnement social...

Les travaux des **CDPA** et **CRPA** proposent plusieurs orientations : améliorer l'accès aux soins, simplifier les démarches administratives, développer la médiation en santé, renforcer la coordination des acteurs, agir sur les déterminants sociaux de santé...

## Bilan 2025

Le projet **CDPA** a permis de développer la participation des personnes concernées à l'échelle départementale et d'accompagner les structures dans la mise en place de démarches participatives.

Les actions menées ont favorisé l'émergence de **dynamiques locales**, en soutenant la création d'espaces d'expression et en sensibilisant les professionnels aux enjeux de participation. Elles ont également contribué à renforcer les liens entre personnes concernées et travailleurs sociaux. Toutefois, la Participation reste inégale selon les territoires et les structures, en raison de freins liés à la **mobilisation des publics**, aux contraintes organisationnelles et au manque de moyens.

## Perspectives 2026

En **2026**, l'objectif sera de **consolider les dynamiques territoriales** en poursuivant l'accompagnement des structures et en renforçant les compétences des professionnels.

Le développement d'outils méthodologiques et de formations constituera un levier prioritaire pour structurer les démarches participatives.

Une attention particulière sera portée à **l'harmonisation des pratiques et à la réduction des inégalités territoriales**, afin de garantir une participation plus effective et durable.

La poursuite de l'analyse des travaux des **CDPA depuis 10 ans portera en 2026** sur un autre volet thématique (que celui de la Santé, traité en 2025).

Une seconde journée régionale sur la Participation sera également organisée, événement que la FAS souhaite récurrent en région (après la première réalisée en 2024).



## Participation

Accompagnement de 2 personnes concernées dans leur mandat au sein du CNLE - Conseil National des Politiques de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale



Direction générale  
de la cohésion sociale

### Présentation

Placé auprès du **Premier ministre**, le **CNLE** est une instance nationale de concertation et de conseil sur les politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Il réunit l'ensemble des acteurs concernés (État, collectivités, associations, partenaires sociaux, chercheurs et personnes concernées) et a pour mission d'éclairer les pouvoirs publics, de formuler des avis et de suivre l'évolution de la pauvreté.

Il constitue un espace central de dialogue et de co-construction des politiques publiques, intégrant la parole des personnes en situation de précarité.

La **Fédération des Acteurs de la Solidarité Centre-Val de Loire** est engagée dans le **CNLE** à travers l'accompagnement de personnes concernées siégeant au sein du collège des personnes en situation de pauvreté ou de précarité. Ce projet est financé par la **DGCS** depuis **2023 jusqu'à 2026**.

Elle joue un rôle d'interface entre les dynamiques locales et nationales, en préparant les délégués à leur mandat, en organisant des temps d'échanges en amont et en aval des instances.

Cette articulation permet à la fois de :

- Faire remonter la parole et l'expertise des personnes concernées issues des instances locales (**CRPA, CDPA**)
- Diffuser les travaux du **CNLE** auprès des acteurs territoriaux

### Bilan 2025

En **2025**, deux personnes concernées ont été engagées dans les travaux du **CNLE**, avec une participation active à **6 plénières, 6 réunions de préparation, 7 groupes de travail** ainsi qu'à **une session de formation**.

Afin de renforcer l'ancrage territorial de cette participation au **CNLE**, une plénière régionale du **CRPA** a été organisée. Elle a permis à la fois de recueillir la parole des personnes concernées sur la question de l'accès aux droits et de partager les travaux du CNLE sur cette thématique, favorisant ainsi les liens entre échelles régionale et nationale.



## Présentation

Le **Laboratoire de la Participation** est un espace de partenariat régional initié par la **FAS Centre-Val de Loire**, visant à analyser, partager et développer les pratiques de participation des personnes concernées dans le champ social. Il est financé par le **Conseil Régional depuis 2025**.

Il réunit des acteurs associatifs, institutionnels, chercheurs et personnes concernées afin de :

- Croiser les expériences et les approches ;
- Observer les effets des démarches participatives ;
- Produire des ressources et nourrir les politiques publiques.

Le laboratoire s'inscrit dans une vision de la participation comme démarche émancipatrice, fondée sur la reconnaissance des savoirs d'expérience et la transformation des pratiques professionnelles.

L'année **2025** a permis de poser les bases du projet, en structurant son cadre d'intervention, en fédérant les partenaires et en co-construisant les axes de travail qui guideront son développement en 2026. Les partenaires qui se sont dit intéressés pour rejoindre ce « Labo » sont le **Mouvement associatif**, la **Ligue de l'enseignement**, **Soliha**, **Territoire des communs**, **I'ITS**, **Croix rouge compétences**, **Villes au carré**, **Conseil Régional**, **Ateliers LigéteRiens**, **APF France Handicap...**

L'ambition est de faire du Laboratoire de la Participation un outil structurant de transformation des pratiques, de production de connaissances et de plaidoyers, au service d'une participation plus effective et partagée.

## Perspectives 2026

- Partage et capitalisation des pratiques, avec la présentation au moyen d'une grille de lecture partagée, d'expériences de participation, en région ou hors région
- Animation d'une communauté de pratiques
- Analyse partagée des pratiques et effets de la Participation, avec le regard scientifique d'un laboratoire universitaire.

# Rapprochement de la culture et des personnes en situation de précarité, avec le programme *Respirations*



## PRESENTATION DU PROGRAMME

Rapprochement de la culture des personnes en situation de précarité avec le Programme Respirations :

Le programme Respirations vise à **favoriser l'accès à la culture, aux savoirs scientifiques** et à la **participation culturelle** des personnes en situation de précarité. En région Centre-Val de Loire, il est porté par **Culture du Cœur 37, Les Petits Débrouillards CVL** et la **Fédération des acteurs de la solidarité**.



Trois réseaux qui agissent dans des champs différents mais qui partagent un but commun : **donner aux enfants, aux familles, aux adultes et aux jeunes (18-30 ans), l'opportunité de rêver et d'agir via la médiation culturelle, artistique et scientifique.**

Porté en partenariat avec des acteurs culturels et associatifs, il s'appuie sur une démarche participative permettant aux personnes concernées de s'exprimer, créer et prendre part à des projets culturels, en valorisant leurs envies et leurs pratiques.

Le programme considère la culture comme un levier de bien-être, d'inclusion sociale et d'émancipation.

## ACTIONS 2025

En 2025, le programme s'est traduit par :

- L'organisation de temps collectifs autour de la culture (plénières, ateliers participatifs)
- La co-construction de projets culturels avec les personnes concernées
- Une réponse à l'appel à projet CRI Bourges 2028
- La mobilisation de partenaires culturels et scientifiques (associations, structures locales...)
- L'identification des besoins, freins et envies en matière d'accès à la culture

Ces actions ont permis de faire émerger des thématiques prioritaires (arts, musique, lieux culturels, pratiques collectives) et de poser les bases de projets culturels adaptés aux publics.

## PERSPECTIVE 2026

Le programme vise à se développer autour :

- De projets culturels co-construits et ancrés dans les territoires
- Du renforcement des partenariats avec les acteurs culturels
- De la diversification des formats (ateliers, sorties, pratiques artistiques)
- De la valorisation des productions des participants

L'objectif est de permettre une participation culturelle durable, en faisant des personnes concernées de véritables actrices des projets.

## La santé financière des associations : une situation qui s'aggrave en région

La FAS s'est associée aux événements portés par le **Mouvement associatif** en région en **2025** afin de défendre le modèle associatif et les actions portées par les associations de solidarité. Ainsi, à la fois lors de la **conférence régionale du 17 juin**, comme à l'occasion de la **mobilisation nationale et déclinée en région du 11 octobre**, la FAS a rappelé, comme les personnes concernées elles aussi fortement mobilisées, les messages suivants :

- **L'indispensable soutien financier aux associations à la hauteur des missions qu'elles assurent**, face à des signaux forts de fragilisation des associations comme de tous les secteurs de l'économie sociale et solidaire, qui vont impacter les personnes elles-mêmes ;
- **La garantie d'une cohérence entre les politiques publiques** (décloisonnement du rural, aide alimentaire, emploi et insertion par l'activité économique...) ;
- **Un modèle de relations entre associations et pouvoirs publics** empreint de confiance, de transparence, de visibilité, en repensant le fonctionnement des appels à projets, et l'organisation des services financeurs pour plus de transversalité.

## Pacte des solidarités : un dialogue constructif avec l'Etat en région ; un espace d'alerte également

La FAS co anime le **Pacte des solidarités en région**, à la demande de la **Commissaire à la pauvreté, aux côtés du CRPA et de l'Uriopss**. Elle accompagne donc l'animation de ce pacte, comme elle y porte les préoccupations de ses adhérents, et partage les initiatives dont elle a connaissance, dans le cadre d'une interconnaissance entre tous les acteurs.

Au-delà de la réunion des Groupes régionaux des Acteurs (GRA) qui ont vocation à partager de la connaissance entre dispositifs et actions, l'année 2025 a vu la tenue de deux événements particuliers.

**La conférence régionale du 19 juin a vu la mise en débat du sujet de la réduction des inégalités dès l'enfance : « une urgence sociale et politique »**. La Présidente de la FAS a pu à cette occasion s'exprimer devant les autorités et la Préfète de région, rappelant que la pauvreté ne recule pas dans notre région où la situation reste critique. Elle a indiqué que des politiques fortes de prévention, d'accompagnement global, et de redistribution juste et universelle permettent non seulement de protéger les plus fragiles, et notamment les enfants, mais aussi de renforcer la cohésion sociale et la stabilité économique.

**Un atelier de travail s'est en outre tenu 10 septembre, au cours duquel la FAS a animé une séquence sur des dispositifs du Cher proposant des offres de mobilité pour les personnes en situation de fragilité : GAS 18 et Croix Rouge mobilités**. A partir de besoins non couverts sur des territoires ruraux identifiés, ils ont témoigné de la mise en place de réponses par des acteurs associatifs, dans une logique d'aller vers, avec des antennes décentralisées, en s'appuyant sur des partenaires). Ces retours d'expérience ont illustré les deux dimensions de la mobilité : le pouvoir bouger et le savoir bouger. Ils sont instructifs pour les autres travaux portés par la FAS.

## Formations de la FAS :

### Des formations territorialisées qui facilitent le travail en réseau

#### Des formations territorialisées qui facilitent le travail en réseau

À travers une offre de formation enrichie et réactualisée, nous souhaitons non seulement développer les compétences de chaque acteur.rice, mais également redonner du sens à l'accompagnement des plus vulnérables. Nous faisons en sorte, autant que possible, de rapprocher les lieux de formation des lieux de travail des participants car nous sommes convaincus que la proximité permet aux professionnel.le.s de rencontrer leurs pairs et ainsi contribuer à renforcer le travail en réseau dans les territoires. Nous encourageons également les structures à **mutualiser l'organisation de formations dans leur territoire afin d'entretenir ou de créer une dynamique locale.**

#### Actions de formations en 2025

**22** actions de formation organisées sur l'année :

- **21** actions en formation continue
- **1** session de formation certifiante ETAIE (Encadrant Technique d'Activités d'Insertion par l'Economique) sur un an et demi

**244** stagiaires accueillis :

- **226** en formation continue
- **18** en formation certifiante ETAIE

**6861** heures de formation suivies par les stagiaires :

- **3739** heures en formation continue
- **3122** heures en formation certifiante ETAIE

Formations les plus suivies en **2025** hors ETAIE :

- Formation Fondamentaux du métier d'encadrant technique :
- **17** stagiaires
- **595** heures / stagiaires
- Taux d'assiduité : **100 %**
- Taux de retour des enquêtes à chaud : **100 %**
- Taux de satisfaction à chaud : **9/10**

Formation Droits et accueil des étrangers :

- **4** stagiaires
- **469** h / stagiaires
- Taux d'assiduité : **98.50 %**
- Taux de retour des enquêtes à chaud : **100 %**
- Taux de satisfaction à chaud : **8.9 /10**

Note de satisfaction à chaud des stagiaires (hors formation certifiante et formations linguistique) : **9/10**

### Taux d'assiduité :

- Hors formation certifiante : 92 %
- Formation certifiante : 91 % (moyenne pondérée ne tenant compte que des personnes ayant suivi la totalité du parcours en 2025)

### Formation certifiante ETAIE (pour les Encadrants Technique d'Insertion):

- 22ème promotion : en Eure-et-Loir
- 18 stagiaires formés sur l'ensemble de la promotion démarrée en **février 2025** :
  - 2 stagiaires ont suivi uniquement le BC 1 qu'ils ont validé. Ils avaient validé les 3 autres BC lors du jury de la 21ème promotion.
  - 1 stagiaire a intégré le cursus à partir du BC 2.
  - 1 stagiaire a intégré le cursus à partir du BC 3.
  - 1 abandon en décembre 2025, dû à un changement de poste.

### Perspectives 2026 :

Lancement de la 23ème promotion ETAIE (dernier trimestre 2026)

Poursuite de la démarche qualité avec un audit de surveillance Qualiopi fin avril 2026 (audit intermédiaire entre deux audits de renouvellement).



# PERSPECTIVES

2026

## Des plaidoyers :

- Rencontre annuelle des adhérents (avec l'Observatoire des inégalités) ;
- Plaidoyer pour les élections municipales et présidentielles ;
- Le Baromètre des enfants à la rue en **août 2026**.

**Un catalogue de formation diffusé début septembre qui s'adapte aux demandes des adhérents**

**La dynamique des CRPA et CDPA**

**Des Commissions de travail thématiques qui se poursuivent ; d'autres qui se créent :**

- Hébergement / Logement
- SIAO
- Personnes migrantes
- Emploi
- Santé
- Participation

**Une seconde journée régionale sur la Participation co-construite avec les personnes concernées**

## Des projets partenariaux :

- **Cap sur l'alimentation accessible à toutes et tous**, avec le Mouvement associatif, avec pour objectif de contribuer à améliorer l'accès à une alimentation saine, choisie et durable, pour les personnes en situation de précarité, en s'appuyant sur des démarches participatives fortes ;
- **Echo, eco and co**, avec Villes au Carré, Le Mouvement des régies de quartier et la Fédération des centres sociaux, qui vise à reconnaître et à valoriser les pratiques de sobriété quotidienne des personnes, et à favoriser l'émergence de projets collectifs.

Pour la **SOLIDARITÉ**  
contre les exclusions



**FÉDÉRATION  
DES ACTEURS  
DE LA SOLIDARITÉ**

**CENTRE-VAL DE LOIRE**



02 54 46 46 93



[contact@federationsolidarite-cvl.org](mailto:contact@federationsolidarite-cvl.org)



<https://www.federationsolidarite.org/regions/centre-val-de-loire/>



11 rue des Corderies, 41000 BLOIS